

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 12 Mars 2020**

Tous les conseillers sont présents.

Les différents sujets, portés à l'ordre du jour, sont abordés de la façon suivante :

► **Achat de terrains :**

*\*Parcelle cadastrée Section ZE n°40 «Combes Nadets» appartenant à Monsieur Michel René domicilié 4 Avenue de l'Europe 39500 Tavaux*

*\*Parcelle cadastrée Section ZM n°49 «Au Malrochet » appartenant à Monsieur Gindre Michel domicilié 19 route Napoléon 39300Montrond*

Dans le cadre d'achat de parcelles aux particuliers, propriétaires de terrains jouxtant ceux de la commune, et afin de faire des réserves foncières communales, Monsieur le Maire fait savoir (*après estimation de l'agent forestier*) qu'il a proposé :

- à Monsieur Michel René , propriétaire de la parcelle cadastrée Section ZE n°40 : «Combes Nadets», *l'achat de cette parcelle d'une contenance de 57 A 30 Ca au prix de 700 €*
- à Monsieur Gindre Michel , propriétaire de la parcelle cadastrée Section ZM n°49 : «Au Malrochet», *l'achat de cette parcelle boisée sur une partie (27 m<sup>3</sup> de bois à exploiter) d'une contenance de 83 A 80 Ca au prix de 1 700 €*

Ces deux offres ont été acceptées par les propriétaires respectifs.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

*\* acceptent ces achats moyennant le prix global de 2 400 € ( 700 € pour M Michel René et 1 700 € pour M Gindre Michel)*

*\* chargent Monsieur le Maire de mener à bien ces affaires.*

► **Vote des Subventions annuelles 2020**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents votent les subventions suivantes :

- Montrond .Sport .....800 €

*Cette subvention sera versée uniquement si la commune a l'assurance que le Club de Foot perdure pour 2020.*

- ADMR.....250 €

- Banque Alimentaire .....60 €

\*Décident de faire un don à l'Association «Un Elan pour l'Ecole» d'un montant de 500 €

\* Votent l'attribution d'un «Fonds» à l'Association «La Tour d'Otton» d'un montant de 6 000 € dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine du site médiéval de la commune ( Achat de matériel et aménagements...)

► **Avancement du projet de construction du local communal et démolition ancienne scierie, rue des Croix Neuves : Compte-rendu de la réunion du 12/03/2020**

Monsieur le maire fait savoir qu'il a rencontré, en présence de deux de ses adjoints, l'équipe de maîtrise d'œuvre (SIDECE) et l'architecte ce jeudi matin 12 mars. L'objet de cette réunion était le lancement des études de conception du projet.

Monsieur le maire fait savoir que l'opération doit être décalée dans le temps du fait, que la dépose du dossier DETR 2020 ne peut se faire qu'à partir du mois d'octobre, et qu'il n'est pas négligeable d'attendre de telles subventions.

La planification du projet pourrait être la suivante :

\*Esquisse mi-avril 2020\* APS/\* APD Juin 2020/\* DCE Septembre 2020/\* EXE Novembre 2020/\* Réception Avril 2021

Un planning détaillé sera demandé à l'équipe de MOE en phase APS/APD.

La démolition de l'ancienne scierie ne se fera qu'après possession des nouveaux locaux techniques (Mai 2021).

L'enveloppe prévisionnelle de travaux est de 277 000 € HT hors installation photovoltaïque.

► **Révision des 2 taxes communales (FB et FNB) pour 2020**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal le montant des taxes communales que la commission «finances» souhaite appliquer pour 2020 : à savoir une augmentation de 2% par rapport à 2019. (Sachant que la TH : Taxe d'Habitation n'existe plus)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal valident à l'unanimité des membres présents l'application des taxes suivantes pour 2020 :

**Taxe / Foncier Bâti : 16,79 %**

**Taxe / Foncier Non Bâti : 37,48 %**

POUR INFORMATION	Taux Communal 2018	Moyenne Départementale 2018	Moyenne Nationale 2018	Taux EPCI 2018	Taux Communal 2019	Moyenne Départementale 2019	Moyenne Nationale 2019
TH	7.28	23.09	24.54	10.36	7.42		
FB	16.14	20.27	21.19		16.46	20.17	21.59
FNB	36.06	32.44	49.67		36.75	32.51	49.72

► **Renouvellement de la certification de la gestion durable de la forêt (PEFC)**

Le maire expose au conseil la nécessité pour la commune de renouveler l'adhésion au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la Qualité de la Gestion durable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion à PEFC BFC en inscrivant l'ensemble de la forêt relevant du régime forestier, pour une période de 5 ans en reconduction tacite, dans la politique de qualité de la gestion durable définie par PEFC BFC.

► **Présentation et vote du Budget Primitif 2020 : Budget Général/ et Budget Lotissement**

Sur proposition de la commission «finances», les membres du Conseil Municipal inscrivent et votent à l'unanimité des membres présents les prévisions suivantes pour 2020 :

**Budget Communal**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recttes	Dépenses	Recettes
580 300.00 €	580 300.00 €	445 818.00 €	445 818.00 €	1 026 118.00 €	1 026 118.00 €

**Budget Lotissement « Champs Malins »**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recttes	Dépenses	Recettes
484 843.00 €	484 843.00 €	446 682.00 €	446 682.00 €	931 525.00 €	931 525.00 €

Ces montants paraissent «conséquents» mais en comptabilité il faut intégrer les opérations de stocks (avec une balance d'entrée et une balance de sortie) : qui constituent des opérations d'ordre, et qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Pour simplifier , si on prend uniquement les opérations réelles :

- *En Fonctionnement il a été voté :*
  - o Dépenses : 1 700 € ( Remboursement des intérêts d'emprunts)
  - o Recettes : 115 536 € ( il reste 4 parcelles à vendre)
  - o Recettes : 99 161€ Excédent antérieur 2019 reporté
- *En Investissement, il a été voté:*
  - o Dépenses : 28 500 € Remboursement du capital des emprunts
  - o Dépenses : 149 737 € Déficit Antérieur 2019 reporté

► **Questions diverses :**

- o **Informations : Réfection RN5, panneaux d'entrée d'agglomération.**

Monsieur le maire rappelle l'information qu'il a donné lors de la dernière réunion du conseil municipal en date du 14/02/20, à savoir que le ministère a validé la réfection de la chaussée pour 2020 dans toute la traversée du village de MONTROND. Suite à une requête envoyée à la DIR'Est de La Vèze ( Doubs) cette dernière nous assure le remplacement des 2 panneaux d'entrée d'agglomération.

- o **Mise à disposition salle communale pour les chantiers d'été (Tour d'Otton)**

Monsieur le Maire donne la parole à M Loriod Christophe, Président de la Tour d'Otton qui sollicite le prêt des deux salles d'associations (Rue Pergaud) durant la période des chantiers de bénévoles qui aura lieu du 05 au 19 Juillet 2020. L'association s'engage à affecter les locaux à la réalisation des activités ou actions suivantes :

- Réunion des membres ou des bénévoles de l'association.
- Ateliers divers en rapport avec l'objet ci-dessus.
- Hébergement de bénévoles durant la période des chantiers sur le site médiéval.

→ *Un avis favorable est donné et une convention sera signée entre la commune et l'Association «La Tour d'Otton»*